

UN SECTEUR QUI RECRUTE

70% des employeurs ont des difficultés à recruter.*

+30% d'effectif depuis 2022.*

Prévision de 40 000 postes saisonniers et 10 000 postes permanents en France.*

*Source : Rapport intermédiaire - Etude sur l'emploi des « maîtres-nageurs sauveteurs » et des besoins des employeurs de la filière aquatique - 21 mai 2025 - Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative - Mouvens - Terre d'Avance

PRÉROGATIVES PAR DIPLÔME

Surveillance/Sauvetage	Encadrement/Apprentissage	Entraînement
SSA "Surveillance Sauvetage Aquatique"		
	BPJEPS Natation et Activités Aquatiques (NAA)*	
	BPJEPS Activités Aquatiques de la Natation (AAN)*	
Certificat de spécialisation Sauvetage et sécurité en milieu aquatique (SSMA)	+	DEJEPS Natation et disciplines associées* OU DESJEPS Natation et disciplines associées
	DEUST STAPS/Licence pro AGOAPS/Licence STAPS + Unité d'Enseignement (UE SSMA) Sauvetage et sécurité en milieu aquatique*	Licence STAPS entraînement sportif mention natation
		TFP Moniteur Sportif de Natation

*Titre de Maître-Nageur Sauveteur (MNS):

Les MNS sont les garants de la sécurité des baigneurs sur les plages et dans les piscines publiques, les professionnels compétents pour assurer des missions pédagogiques dans le cadre des activités d'enseignement du savoir-nager et peuvent dispenser et encadrer des cours de natation et de nombreuses activités aquatiques de bien-être ou de remise en forme à tous les publics. (Ministère des Sports)

Diplôme délivré par :

Ministère de l'Intérieur

Ministère chargé des Sports

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Fédération Française de Natation

PRÉ-REQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Diplôme	Pré-requis	Durée de la formation
BPJEPS NAA (BC) Educateur sportif Mention natation et activités aquatiques Fiche RNCP	• Etre titulaire du PSE2. • Produire le certificat médical (annexe III-9 code du sport). • Capacité à nager 400 mètres nage libre en moins de 8 minutes. • Capacité à nager 100 mètres 4 nages.	9 à 13 mois
BPJEPS AAN (UC) Educateur sportif Mention activités aquatiques de la natation Fiche RNCP	• Etre âgé de 17 ans minimum. • Etre titulaire du PSE1 ou PSE2. • Etre admis à l'examen du BNSSA. • Produire le certificat médical (annexe III-9 code du sport). • Capacité à nager 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes.	9 à 13 mois
DEJEPS (UC) Perfectionnement sportif Mention natation et disciplines associées Fiche RNCP	• Etre titulaire du PSE1. • Réaliser un test de sécurité consistant à sortir une victime de l'eau. • Satisfaire aux tests techniques de l'option choisie. • Justifier du niveau technique et de l'expérience pédagogique nécessaire dans l'option choisie.	10 à 16 mois
DESJEPS (UC) Performance sportive Mention natation et disciplines associées Fiche RNCP	• Etre titulaire du PSE1. • Réaliser un test de sécurité consistant à sortir une victime de l'eau. • Satisfaire aux tests techniques de l'option choisie. • Justifier du niveau technique et de l'expérience pédagogique nécessaire dans l'option choisie.	10 à 16 mois

OBLIGATION DE FORMATION DES MNS

FORMATION DE MISE À NIVEAU (CAEP-MNS)

Pour qui ? Les Maîtres-Nageurs-Sauveteurs.

Quand ? Tous les 5 ans.

Combien de temps ? 3 jours de formation.

Quoi ? Procédures de secours et évolutions de l'environnement professionnel.

Par qui ? Organismes de formation habilités par la DRAJES.

OBLIGATION DE DÉCLARATION

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ MNS

Pourquoi ? Toute personne désirant exercer les activités rémunérées d'éducateur sportif doit être en possession d'une carte professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité.

Quand ? A renouveler tous les 5 ans.

Comment ? Télédéclaration via le [portail EME](#)

Quoi ? Vérification de l'identité, des qualifications, de l'honorabilité et du certificat médical spécifique.

Délivrée par qui ? Préfecture départementale du lieu principal d'exercice.

LE BNSSA REMPLACÉ PAR LE SSA

Le BNSSA disparaît du texte réglementaire et devient le SSA.
Arrêté du 29 juillet 2026



Structure de la filière SSA



QUE DEVIENNENT LES TITULAIRES BNSSA ?

